

9. EXPLOSION

Si une explosion se produit, l'édifice Lester B. Pearson sera évacué après que le personnel de l'OMU aura vérifié que les escaliers et les sorties de secours ne sont pas obstrués. Les occupants doivent rester calmes et suivre les instructions du personnel de l'OMU chargé de l'opération.

SI UNE EXPLOSION SE PRODUIT DANS LE VOISINAGE DE VOTRE POSTE DE TRAVAIL

1. Abritez-vous immédiatement. Une table, un bureau ou tout autre meuble lourd pourra vous protéger contre les éclats de verre et autres débris. Protégez votre visage et votre tête avec vos bras.
2. Restez à l'abri jusqu'à ce que les effets de l'explosion cessent.
3. Déclenchez le signal d'alarme le plus proche.
4. Appelez les Services d'incendie d'Ottawa en composant le 9-1-1 ou communiquez avec le Centre de contrôle de l'immeuble par l'entremise d'un téléphone rouge d'urgence.
5. Après vous être assuré que l'escalier de secours n'est pas obstrué par des débris, quittez l'immeuble et éloignez-vous en à une distance de 100 mètres (300 pieds).

SI UNE EXPLOSION SE PRODUIT À UN AUTRE ÉTAGE

Demeurez à votre poste de travail jusqu'à ce que l'alarme retentisse, que vous receviez des instructions par l'entremise du système de haut-parleurs ou qu'un agent de secours d'urgence pour l'étage vous donne les directives appropriées.

Nota : Les occupants ayant besoin d'une assistance spéciale au cours d'une évacuation doivent se reporter à la page 6 du présent guide.